



## LETTRE CIRCULAIRE DU PRESIDENT GENERAL

AUX SUBSTITUTS, AUX PRÉSIDENTS ET AUX  
MEMBRES DES CERCLES ET DES BUREAUX  
DE PERCEPTION DE L'ALLIANCE NATIONALE  
DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

*Messieurs et chers confrères,*

Vous avez appris par la revue de l'Alliance Nationale qu'il se faisait un mouvement au sein de notre Association dans le but d'aider à l'érection du monument de feu Mgr Bourget. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous inviter à favoriser ce mouvement de tous vos efforts, et cela pour plus d'une raison. Comme vous le savez en effet, cet illustre Évêque dont le souvenir est encore si vivace dans la présente génération, a été le véritable fondateur de ce diocèse qui lui doit l'érection d'un grand nombre de paroisses aujourd'hui florissantes. Il a été le bienfaiteur de Montréal en particulier qui lui doit aussi l'érection de ses paroisses, l'établissement d'une grande partie de ses ordres religieux et la fondation de la plupart de ses institutions de charité. Si notre métropole diocésaine est devenue la Rome du Canada, c'est bien à son zèle et à sa sollicitude qu'elle le doit. Ces ordres et ses institutions appelés ou fondés par lui, outre le bien qu'ils ont fait aux milieu de nous, ont étendu leur action bienfaisante en pays étranger et sont allés partout où il y avait des nôtres, dans la Nouvelle-Angleterre, dans les plaines de l'ouest et jusqu'aux côtes du Pacifique, aider nos compatriotes à conserver leur langue et leur foi religieuse. Leur fondateur peut donc être considéré à juste titre comme un de ceux qui ont fait le plus pour améliorer le sort de nos compatriotes canadiens-français. Il a été reconnu comme une des gloires religieuses du pays; nous devons reconnaître qu'il a été aussi un grand patriote à raison des services nombreux qu'il a rendus à nos concitoyens et nous devons nous efforcer de perpétuer le souvenir de sa mémoire aux générations futures, qui jouiront comme nous du bienfait

de ses œuvres. Montréal et le diocèse tout entier, contribueront bientôt à l'érection d'un monument destiné à nous rappeler les traits de cette belle et grande figure de notre histoire religieuse. Nous possédions déjà des bronzes magnifiques dédiés aux grands hommes qui ont illustré notre histoire politique. Sans doute ces hommes dont nous avons honoré la mémoire avaient fait beaucoup pour leurs concitoyens, et c'est avec raison que la reconnaissance publique s'est manifestée à leur égard. Aucun d'eux cependant n'avait fait plus de bien que celui dont nous nous occupons en ce moment. Aussi est-ce avec une grande satisfaction et un véritable bonheur que nous avons entendu émettre l'idée de lui élever un monument qui puisse figurer à côté de ceux que nous avons déjà élevés à nos gloires nationales.

Ce monument sera érigé en face de la cathédrale de Montréal. L'exécution en a été confiée à notre artiste canadien, L. P. Hébert. Toutes les institutions de ce diocèse seront appelées à contribuer à son érection et nous avons pensé que l'Alliance Nationale ne pouvait rester en arrière et y contribuerait elle aussi pour sa bonne part. En effet, le but que poursuit notre Association nous engage tout particulièrement à le faire. D'après les articles I et II de notre constitution, nous devons travailler à la consolidation des institutions civiles et religieuses. Or, comme on l'a dit, rendre hommage aux fondateurs de ces institutions, illustrer leur mémoire aux yeux de la postérité, n'est-ce pas marcher vers ce but et démontrer la sincérité de nos affirmations? N'est-ce pas démontrer que nous sommes fiers de ces institutions et que nous y tenons comme à l'essence même de notre vie religieuse et nationale?

Le Bureau Exécutif a déjà approuvé le travail d'organisation qui se fait actuellement et a décidé de lui accorder tout son patronage.

Le Cercle Bourget, désigné par son nom pour faire ce travail, a bien voulu se charger de recueillir les souscriptions qui seront versées par les membres de l'Alliance Nationale. Il vous fera connaître bientôt, le mode qu'il a cru devoir adopter pour mettre la chose à la portée du plus grand nombre et rendre le prélèvement de ces souscriptions, qui sont du reste tout à fait volontaires, aussi facile que possible. Je sais qu'il sera bien accueilli de ses confrères, heureux et empressés de participer à cette œuvre, et j'invite tout particulièrement messieurs les